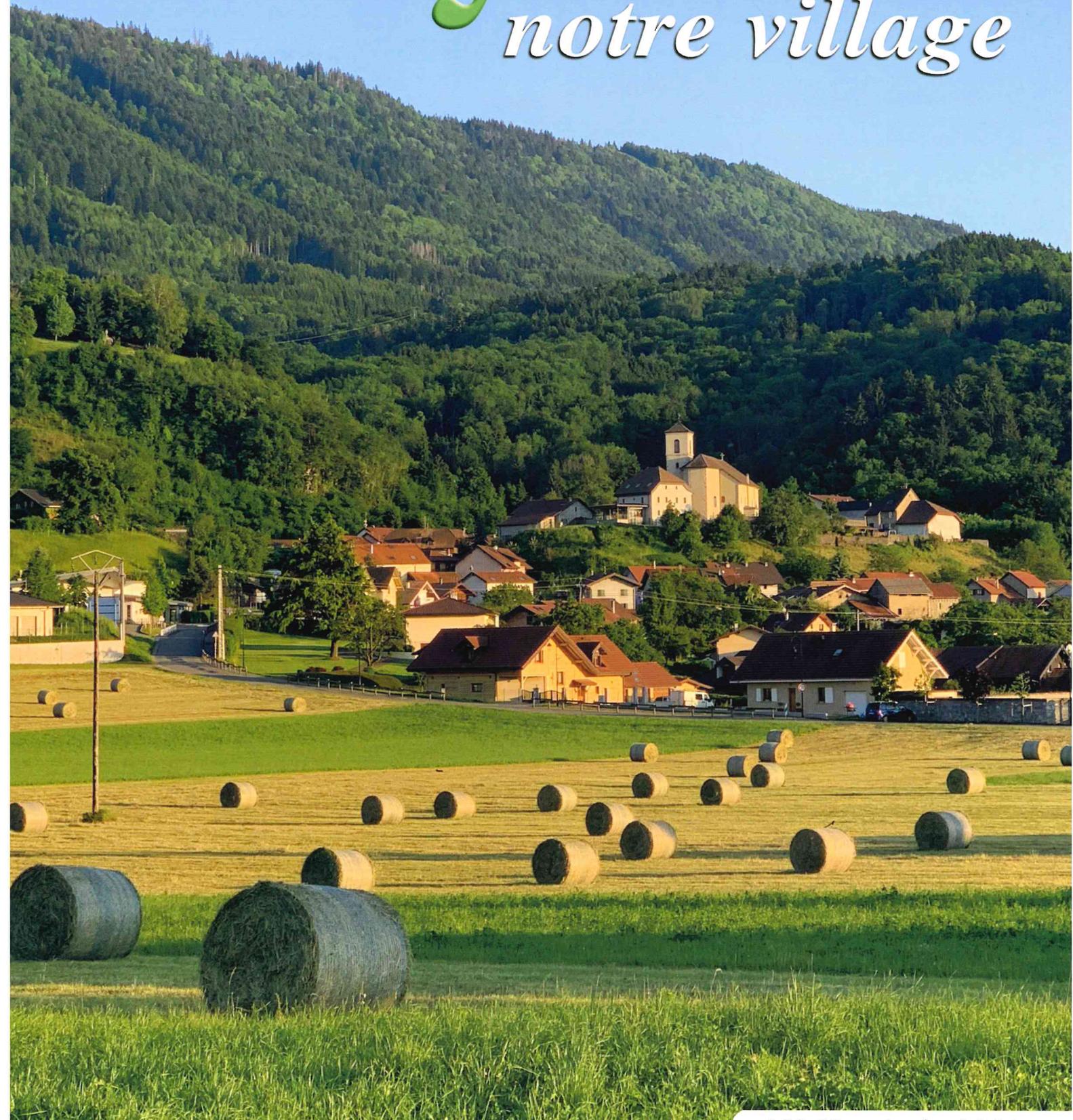


le lyaud

notre village



N° 63 • Août 2021

Bulletin Communal d'Information



Mot du maire.

Après de nombreux mois perturbés par la crise sanitaire, je souhaite, avec optimisme, que ce deuxième semestre 2021 soit marqué par la proximité et la vie sociale. Du point de vue de la collectivité, nous pouvons aujourd'hui envisager nos projets plus sereinement, étant soumis à moins de ralentissements.

Malgré les aléas, l'activité des services municipaux n'a pas été interrompue et des travaux ont été mis en œuvre depuis le début de l'année :

- Création d'un parking de covoiturage sur la "Route d'Armoy"
- Installation d'un nouveau columbarium au cimetière
- Acquisition d'une maison et de deux granges situées "10, Place du Champ Dunand"
- Mise en ligne du nouveau site internet communal
- Réfection d'une partie du toit du groupe scolaire
- Construction d'un auvent sur la façade Nord de la mairie et peinture de la façade

L'extinction de l'éclairage public entre 23h00 et 05h00 est effective depuis plusieurs semaines.

Nous avons le plaisir d'accueillir les premiers résidents du "Vallon des Vouas", à qui nous souhaitons la bienvenue. Tout sera mis en œuvre pour encourager et faciliter l'intégration de ces nouveaux habitants à la vie sociale et associative de notre village.

En termes de projets, l'étude de la construction d'un marché couvert "rue de la Fruitière" est en cours. La réalisation est projetée pour l'année 2022.

Je souhaite que la rentrée de septembre soit synonyme d'un nouvel élan afin que nous soyons en mesure de confirmer notre dynamisme.

Bel été à tous !

Joseph DÉAGE

SÉANCE DU 1^{ER} FÉVRIER 2021

QUESTIONS DIVERSES

- **Marché couvert** : dans le cadre de la création du marché couvert qui servira pour le marché et diverses manifestations de la commune, des parcelles sont en cours d'acquisition. Il sera nécessaire de prévoir un échange de parcelles pour faciliter l'accès. Des discussions et accords sont en cours avec deux propriétaires limitrophes. L'architecte, M. FOREL est mandaté pour réaliser une esquisse ; les documents d'arpentage et le bornage seront réalisés par le Bureau BARNOUD/TROMBERT. Un réaménagement du terrain et du trottoir sur la voie communale sera à envisager.
- **300^e anniversaire de la construction de la Chapelle de Trossy** : à l'occasion de cet événement, il est proposé d'envisager un rafraîchissement de la Chapelle par le ravalement des façades extérieures et la réfection du clocher. A l'unanimité, ces travaux sont acceptés. Des demandes de devis et de subventions seront établies pour budgétiser.
- **Présentation de l'Association forestière du Forchat et des Voirons** : Cette association intervient pour aider les particuliers propriétaires de parcelles privées de forêts. Ils offrent leurs services d'entretien et d'identification des parcelles, ils facilitent le reboisement et peuvent gérer les coupes de bois. Cette association a été créée à l'origine pour protéger les périmètres de protection autour des sources d'eau du Col de Cou. Une présentation du projet sera proposée aux propriétaires. Les secteurs concernés seront ceux situés sur les périmètres de protection des eaux.
- **Ateliers Bien-Etre pour les séniors** : Mme Nathalie DE LUCAS, kinésithérapeute à Thonon-les-Bains, propose un projet d'ateliers de Bien-Etre destiné aux séniors de la commune. Ce projet a été soumis à l'ARS (Agence Régionale de la Santé) pour validation. Les ateliers auraient lieu dans les salles communales.
- **Repas et promenade des Aînés** : modification de l'âge des participants. Comme déjà évoqué au mandat précédent, il est décidé de repousser l'âge des participants à 70 ans au lieu de 65 ans ; cette décision sera effective à partir de janvier 2021.
- **Achat de matériel** : de nouvelles étagères seront installées prochainement dans la salle des archives.
- **Incivilités** : cinq panneaux complémentaires rigides seront apposés sur le Champ Dunant pour rappeler que les chiens sont interdits. Des panneaux seront également apposés sur différents secteurs de la commune pour rappeler aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections canines.
- **Maison d'autonomie** : les travaux arrivent à terme, l'ouverture est prévue pour le printemps. Pour rappel il s'agit de 24 logements studio avec kitchenette ainsi qu'une salle de restaurant et une salle de vie commune destinés aux personnes âgées qui bénéficieront de services médicaux et différents services à la personne. Il est également prévu par Odélia, l'organisme qui gère cet établissement, la présence en permanence d'une personne référente qui occupera également un logement. Des travaux seront effectués entre la route des Voigères et la route des Bois pour raccorder les égouts.
- **Route des bois** : pour information, les traçages au sol sont des repérages des réseaux d'eau et d'assainissement.
- **Carrières** : Pour information sont membres de la commission Hubert DUBOULOZ, Joseph DEAGE et Florence HEBERT.
- **Communauté de Communes** : concernant la demande de rattachement de la commune de Publier à Thonon Agglomération, le Conseil Communautaire va devoir voter ainsi que toutes les communes de l'Agglo, la commission des 40 élus du CDAC Haute-Savoie et l'avis du Préfet vaudront décision finale. Le maire propose que le Président de l'agglomération et le Directeur

Général des Services viennent présenter le projet au conseil municipal (avant le 15 mars) avec les points positifs et négatifs pour que la décision à prendre soit éclairée.

- **Commission sentiers** : projet de sentier en cours entre Jouvainnaz et le centre du Lyaud.
- **Sécurisation accès abri de bus depuis les Blaves au Moulin d'Amphion** : Marie-Jo DEVILLE redemande qu'un projet de sentier soit étudié pour un accès sécurisé à l'abri de bus du Moulin d'Amphion depuis Les Blaves. Monsieur le Maire contactera Mr Marclay pour négocier un passage sur sa propriété.
- **Déneigement** : remerciements aux employés du Sivom pour le travail effectué durant les gros épisodes neigeux.
- **Fibre** : normalement prévue au Lyaud pour le second semestre 2021.
- **Durant la crise sanitaire** : une information sur la vaccination a été distribuée aux + de 75 ans et les coordonnées téléphoniques des ad joints communiquées en cas de besoin.

SÉANCE DU 29 MARS 2021

> BUDGET PRINCIPAL M14 ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 & COMPTE DE GESTION

Après avoir pris connaissance du Compte Administratif 2020, le Conseil Municipal :
DONNE ACTE à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2020, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents
Résultats reportés		118 441.11		800 859.79	0.00	919 300.90
Opérations de l'ex.	442 401.29	404 825.63	940 654.56	1 262 718.32	1 383 055.85	1 667 543.95
TOTAUX	442 401.29	523 266.74	940 654.56	2 063 578.11	1 383 055.85	2 586 844.85
Résultats de clôture		80 865.45		1 122 923.55		1 203 789.00
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS		80 865.45		1 122 923.55		1 203 789.00

Et ADOPTE le compte de gestion dressé par Madame Yolande MOUGENOT, Receveur Municipal, pour l'exercice 2020, visé et certifié par Monsieur le Maire, Ordonnateur pour le compte de la Commune du Lyaud, sans observations ni réserves.

> BUDGET "ARCADES" M14 ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 & COMPTE DE GESTION

Après avoir pris connaissance du Compte Administratif 2020, le Conseil Municipal :
DONNE ACTE à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2020, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents
Résultats reportés	17 630.35			12 090.42	17 630.35	12 090.42
Opérations de l'ex.	9 619.49	30 000.00	8 294.22	23 925.19	17 913.71	53 925.19
TOTAUX	27 249.84	30 000.00	8 294.22	36 015.61	35 544.06	66 015.61
Résultats de clôture	2 750.16			27 721.39	2 750.16	27 721.39
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS	2 750.16			27 721.39		30 471.55

Et ADOPTE le compte de gestion dressé par Madame Yolande MOUGENOT, Receveur Municipal, pour l'exercice 2020, visé et certifié par Monsieur le Maire, Ordonnateur pour le compte de la Commune du Lyaud, sans observations ni réserves.

> BUDGET "PRINCIPAL" M14

AFFECTATION DES RÉSULTATS DU C.A 2020

Suite à l'adoption du Compte Administratif 2020, le Conseil Municipal :

DÉCIDE d'affecter les résultats de clôture 2020 comme suit :

- Section de fonctionnement Art.002 922 923.55 € (recettes)
- Section d'investissement Art.001 80 865.45 € (recettes)
- Section d'investissement Art.1068 200 000.00

> BUDGET "ARCADES" M14

AFFECTATION DES RÉSULTATS DU C.A 2020

Suite à l'adoption du Compte Administratif 2020, le Conseil Municipal :

DÉCIDE d'affecter les résultats de clôture 2020 comme suit :

- Section d'investissement Art.001 2 750.16 € (recettes)
- Section d'investissement Art.1068 27 000.00 €
- Section de fonctionnement Art.002 721.39 € (recettes)

> FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES POUR 2020

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, pour 2020, de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition des taxes locales :

Taxe sur le foncier bâti : 10,97 % (+ 12.03 taux départemental transféré et intégré, soit 23 %)

Taxe sur le foncier non bâti : 61,07 %

> DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES CONTRATS

DÉPARTEMENTAUX D'AVENIR ET DE SOLIDARITÉ 2021 (CDAS)

Le Conseil Municipal décide d'engager, en 2021, la réalisation des travaux d'aménagements suivants :

- Rénovation de la chapelle de Trossy 27 141.10 € H.T.
(16 840.60 € enduit de façade + 10 300.50 € cuivrierie)
- Travaux de réfection de voiries 99 022.32 € H.T.

SOLLICITE le Conseil Départemental pour l'obtention d'une aide financière dans le cadre des Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité 2021 (CDAS).

> SYANE : ACHAT GROUPÉ D'ÉLECTRICITÉ

Le Conseil Municipal approuve l'ensemble des dispositions de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés coordonné par le SYANE et autorise le Maire à signer l'acte d'adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés.

> RÉVISION P.L.U. ALLINGES - AVIS

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au projet arrêté concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'ALLINGES.

> AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

CONVENTION AVEC THONON AGGLOMÉRATION

Considérant qu'il est nécessaire d'encadrer le fonctionnement de l'instruction des autorisations du droit des sols réalisée par Thonon Agglomération pour le compte des Communes, le Conseil Municipal adopte la convention relative à l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme et des certificats d'urbanisme proposée.

> DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI)

Il est rappelé que le Conseil Communautaire de Thonon Agglomération, compétent en matière de document d'urbanisme, a prescrit l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sur l'ensemble du périmètre de la Communauté d'Agglomération. Le conseil municipal ne fait aucune observation particulière sur les orientations générales du RLPi.

> ACQUISITION PARCELLE FILLON - TROSSY

Afin de régulariser l'accès du Chemin des Sources à Trossy, il est nécessaire d'acquérir une surface foncière de 68 m² appartenant à M. Philippe FILLON qui accepte l'offre de 10 euros/m².

QUESTIONS DIVERSES

- Maison autonomie : M. le Maire informe le Conseil qu'un réseau provisoire d'eaux usées doit être réalisé prochainement. Le réseau définitif se fera plus tard avec la construction d'un tronçon de réseau d'eau potable.

- Fibre optique : les études devraient être terminées fin 2021. Le passage dans les canalisations souterraines est privilégié.

- Marché couvert : un architecte travaille actuellement sur le projet. Le bornage pour les acquisitions foncières sera réalisé prochainement.

- Local Chablais Nordic : le local, situé au second étage de la mairie, qui était réservé à l'Association Chablais Nordic a été libéré. Il sera disponible pour l'Association Sports & Loisirs et pour le rangement des instruments de musique de l'ancienne batterie-fanfare.

- Ordures ménagères : M. le Maire informe le Conseil que, dans les années à venir, le ramassage des ordures ménagères au porte à porte sera supprimé ; il sera remplacé par la mise en place de containers semi-enterrés répartis sur la commune.

- Chiens : 30 panneaux ont été commandés pour rappeler les règles de propreté à respecter sur l'espace public.

- Eclairage public : les horloges concernant l'extinction nocturne ont été installées. Les panneaux d'information le seront prochainement.

- Projet "Les Carlines" : M. le Maire informe le Conseil que le projet initial va être modifié, avec la construction de 2 immeubles au lieu de 3, créant ainsi une implantation plus harmonieuse.

- Parking covoiturage route d'Armoy : le parking est terminé ; plusieurs véhicules stationnent déjà régulièrement.

- Triathlon : M. le Maire informe le Conseil que le Triathlon du Léman passera dans la commune le 13 juin prochain.

- "La nuit est belle" : l'opération d'extinction lumineuse sera reconduite cette année, et devrait avoir lieu le 21 mai.

- Eau potable : les relevés d'index, réalisés par Thonon Agglomération, sont terminés.

M. le Maire exprime sa satisfaction concernant le travail de repérage des réseaux effectué par Thonon Agglomération pour la réalisation du SIG.

- Cimetière : un nouveau colombarium a été installé.

- Transports en commun : Thonon Agglomération prévoit la réalisation de 3 arrêts de bus supplémentaires sur la Commune : 2 à Trossy et 1 devant le groupe scolaire.

- Terrain de foot : Louis BEL attire l'attention sur la présence de guêpes de terre, et demande qu'une solution soit trouvée pour éviter les nuisances qu'elles génèrent.

- Chemin des Vallières : Marie-Jo DEVILLE attire l'attention sur la multiplication des accès Chemin des Vallières. Mr le Maire indique que la Commune n'a pas la possibilité des les interdire car il s'agit d'accès privés.

- Carrefour des Vallières : Josette BUFFET fait part d'un "accrochage" récent au carrefour des Vallières et attire l'attention sur la dangerosité de ce carrefour.

- Site internet : Emilie BON travaille sur la refonte et l'optimisation du site internet.

- Nettoyage de printemps : compte-tenu des restrictions sanitaires actuelles, le traditionnel nettoyage de printemps n'aura pas lieu. En revanche, les membres du Conseil feront un nettoyage par quartier, entre le vendredi 2 avril et le dimanche 4 avril, par équipe de 2.

- Rond-point rue du Sommetant : André VULLIEZ soulève le problème de circulation au carrefour rue du Sommetant/rue des Jardins ; une réflexion devra être menée pour un éventuel réaménagement. Dans un premier temps, le marquage au sol sera refait. Les difficultés de stationnement rue des Jardins sont également évoquées.

- Forêt : Hubert DUBOULOZ fait part d'une réunion avec les représentants de l'Office National des Forêts ; aucuns travaux ne seront réalisés cette année en forêt car aucune vente de bois n'est prévue.

SÉANCE DU 3 MAI 2021

RATTACHEMENT DE LA COMMUNE DE PUBLIER A THONON AGGLOMÉRATION

Suite à la présentation détaillée qui a été faite, le maire fait part de son avis favorable. Le conseil municipal vote POUR le rattachement de la commune de Publier à Thonon Agglomération, à l'unanimité.

ACQUISITIONS FONCIÈRES : PARCELLES AE 498 ET AB 136

Ces deux parcelles sont en vente par leur propriétaire. Ce sont des parcelles de terres agricoles achetées au prix de 1,20 euros le m². La parcelle AE 498 est une bande de terre agricole de 419 m² située sur le terrain en face du cimetière en bordure du chemin des Rierets. La commune est déjà propriétaire d'une parcelle limitrophe, il y a donc intérêt de l'acquérir.

La parcelle AB 136 est située au droit du bassin route du Moulin de 148 m². Etant en vente, la commune a intérêt de l'acquérir pour bénéficier de place si besoin de poser un équipement communal (type candélabre ou autre).

QUESTIONS DIVERSES

- Sivom : la machine acquise pour marquage des sols a été reçue. Les marquages sur les voiries le nécessitant seront refaites sur l'ensemble de la commune.

- Travaux en cours : Les réseaux d'eaux usées (égouts) aux Chambrettes sont en cours par l'entreprise EMC. La colonne d'eau potable est refaite sur le secteur de Prelaz.

- Au rond-point de la route forestière : la fontaine créée sur la source (ancien bassin de plans servant aux alpagistes) est mise en service par les services techniques.

- Maison d'autonomie : les sociétés EUROVIA et GROUPI TP vont débiter les travaux d'aménagement de voiries autour du bâtiment : notamment goudronnage, création d'un trottoir et chemin piétonnier en bordure de la route, création emplacement des bacs à ordures et raccordement des égouts en direction du cimetière en passant par le lotissement situé entre l'école et le cimetière.

- Route de la Capite : un bourrelet a été réalisé par les employés du Sivom car deux maisons subissaient des inondations lors d'épisodes pluvieux ou orageux. Ceci devrait éviter de nouveaux sinistres.

- Carrefour Route de l'Ermitage : le talus a été un peu cassé pour donner un peu plus de visibilité aux usagers de la route, les voitures qui arrivent du plateau de Lonnaz sont plus visibles. Monsieur le Maire remercie les propriétaires des terrains qui ont permis de réaliser cette modification.

- Groupe scolaire : les travaux de réfection du toit sont en cours côté maternelle par la société DETRAZ ZINGUERIE. Les travaux vont sûrement se poursuivre en été ainsi que l'année prochaine. Des devis sont en cours pour reprendre les parties qui le nécessitent le plus.

L'ensemble des portes du groupe scolaire seront remplacées dans l'été et les barillets seront récupérés pour garder les mêmes clés.

- Sécurisation accès depuis l'abri de bus en direction des Blaves au Moulin d'Amphion : pour permettre l'accès des enfants à l'arrêt de bus en toute sécurité, il est convenu de demander aux employés de débroussailler et tondre la partie en herbe le long de la route pour faciliter leur passage.

- SOS Médecins : l'association "SOS Médecins" a annoncé intervenir désormais sur la commune du Lyaud : visites à domicile uniquement sur rendez-vous (en ligne sur leur site internet ou au 3624 ou 04 50 73 63 34)

La recherche d'un ou deux médecins généralistes pour s'installer à la maison médicale est toujours d'actualité.

- Ancienne carrière de Blatange : des travaux de remblais se terminent.

- Elections : questionnaire sur l'organisation des élections régionales et conseil départemental les 20 et 27 juin au sujet des vaccinations obligatoires ou non des personnes tenant les bureaux de vote.

- Commission sentier : suite à une rencontre avec la commune d'Orcier, l'idée est lancée pour concrétiser un sentier entre les deux communes.

- Commission animation : un concours photos est lancé "INTERPRETONS LA NATURE" jusqu'au 31 décembre 2021 (plus d'infos sur le site internet de la commune).

SÉANCE DU 14 JUIN 2021

THONON AGGLOMÉRATION : APPROBATION DE LA CHARTRE DE GOUVERNANCE

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal donne un avis favorable au projet de Charte de gouvernance de Thonon Agglomération.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021

Le Conseil Municipal décide d'allouer, pour 2021, les subventions suivantes :

- Club de foot Le Lyaud/Armoy	3 300 €
(dont 2 300 € de subvention exceptionnelle)	
- Echo du Haut-Chablais	2 000 €
- Association des Parents d'Elèves	2 500 €
- Tennis Club	500 €
- Association "Goutte de Vie"	400 €
- Foyer Rural Culturel Armoy/Le Lyaud	1 100 €
- Association Parents D'Enfants Inadaptés	400 €
- Mutame	78 €
- Association Sports & Loisirs	700 €
- Anciens d'AFN	100 €

QUESTIONS DIVERSES

- Voie : les employés du SIVOM ont débuté le marquage au sol. Ce marquage sera réalisé sur l'ensemble de la commune.

- Projet de marché couvert : le bornage des parcelles à acquérir a été réalisé. Le projet est en cours d'étude.

- Résidence Autonomie : la réalisation de l'assainissement est prévue à partir du lundi 21 juin.

L'aménagement de la voirie et des parkings a débuté.

- Bassin des Plans : une fontaine en pierre a été réalisée et fournie par M. François DETRAZ des Chambrettes ; celle-ci a été posée sur la route forestière, au lieu-dit "Bassin de Plan", par les employés du SIVOM qui ont réalisé un remarquable aménagement.

- Fontaines publiques : l'évacuation de la fontaine située rue du Sanjhon a été réparée ; la fontaine du Quart d'Avaux sera également remise en état de fonctionnement prochainement.

- Site Internet : le nouvel environnement du site internet de la commune, réalisé par Emilie BON, devrait être en ligne dans une quinzaine de jours.

- Marché : en raison de la kermesse de l'école prévue le samedi 3 juillet prochain, le marché sera déplacé Place du Champ Dunand.

- Organisation d'un "Grand Marché" : les samedis 17 juillet et 14 août, un grand marché sera organisé, de 8 h 00 à 13 h 30, regroupant producteurs et artisans locaux, avec petite restauration à midi.

- Animation : la journée "Mystère au Village" est prévue le 3 octobre prochain.

- Fauchage : les avantages écologiques et environnementaux d'un fauchage raisonné des espaces publics et des bords de route ont été évoqués. Ces observations seront prises en compte pour les prochains fauchages, et pourront être appliquées dans certains secteurs.

SÉANCE DU 16 MARS 2021

Compte de Gestion 2020 - Adoption

Le Comité Syndical déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Compte Administratif 2020 - Adoption

Le compte administratif peut se résumer ainsi :

Compte Administratif	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		37 345,83		164 111,19		201 457,02
Opérations de l'exercice	786 184,74	872 563,24	99 874,52	155 643,00	886 059,26	1 028 206,24
TOTAUX	786 184,74	909 909,07	99 874,52	319 754,19	886 059,26	1 229 663,26
Résultats de Clôture		123 724,33		219 879,67		343 604,00
Résultats Définitifs		123 724,33		219 879,67		343 604,00

Affectation des résultats du Compte Administratif 2020

Le Comité Syndical :

- décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 comme suit :
23 724,33 € en section de fonctionnement à l'article 002 (Résultat de fonctionnement reporté)
100 000 € en section Investissement à l'article 1068 (Excédent de fonctionnement)
- décide d'affecter l'excédent d'investissement de l'exercice 2020 soit 219 879,67 € en section d'investissement à l'article 001 (Excédent d'investissement reporté).

Budget primitif 2021 - Adoption

Le Comité Syndical adopte le budget Primitif du Syndicat Intercommunal, pour l'exercice 2021, comme suit :

- Section de fonctionnement :
En recettes : 920 000,00 Euros
En dépenses : 920 000,00 Euros
- Section d'investissement :
En recettes : 461 400,00 Euros
En dépenses : 461 400,00 Euros

Demande d'Aide au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS) auprès du CONSEIL DÉPARTEMENTAL pour le financement d'investissement

Le Comité Syndical :

- APPROUVE l'ensemble des projets d'Investissement ;
- SOLLICITE le concours financier du Conseil Départemental de Haute-Savoie et demande des Aides au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité ;
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer les dossiers de demandes d'aides correspondantes et à signer tous les documents s'y rapportant.

Contribution à la Caisse Mutuelle de Prévoyance des Collectivités Territoriales

Le Comité Syndical décide d'allouer une contribution d'un montant de 195,00 € à la Caisse Mutuelle de Prévoyance du Personnel des Collectivités Territoriales, afin de participer aux prestations à caractère.

Questions Diverses

Remplacement de Mireille GIRARD :

Monsieur Joseph DEAGE informe que Mme Karine GIRARDOT remplace Mme Mireille GIRARD au secrétariat du SIVOM du 18 mars au 21 mai 2021 durant son arrêt de travail.

Pose du self durant les vacances de Pâques :

Le président informe que le mobilier et la signalétique du self seront installés pendant les vacances de Pâques.

Mise en place d'une activité MISA (Massage In Schools Association) :

Mme Céline LACROIX, instructrice MISA, propose une activité massage pendant le temps de garderie périscolaire.

SÉANCE DU 10 JUIN 2021

Tarifs Année 2021/2022

Le Comité Syndical reconduit les tarifs pour la nouvelle année scolaire 2021/2022 :

- Le prix du repas de cantine scolaire à 5,00 € ;
- La ½ h de Garde-Périscolaire à 1,50 € ;
- La séance d'Aide aux Devoirs à 4,50 €.

Convention entre le SIVOM et le foyer rural Armoy-Le Lyaud

Le comité syndical renouvelle la mise à disposition de la salle de motricité du groupe scolaire au Foyer Rural Armoy- Le Lyaud et maintient une participation aux frais de 1,75 € l'heure.

Questions diverses

- POINT SUR L'INSTALLATION DU SELF

Le président informe le comité syndical du dispositif du self et de son bon déroulement. Cette mise en place ne présente que des avantages :

- les enfants ont du choix, ils mangent à leur rythme et sortent plus tôt (tout le monde est sorti de la cantine à 12 h 45).
- le personnel est satisfait car le passage des enfants est beaucoup plus fluide qu'avant ce qui engendre beaucoup moins de bruits dans la salle.
- les enfants apprennent l'autonomie en se servant et en débarrassant leur plateau.

Cet été, 2 poubelles de plus grande contenance seront mises en place pour qu'à la rentrée, les enfants participent au tri (alimentaire + emballage).

- RÉNOVATION DE LA TOITURE

Le président informe le comité syndical que la première partie des travaux de la toiture s'est bien déroulée (avec un surcoût de 8514 € TTC pour l'habillage de planches de rive suite à pourriture sous la tôle). La 2^e partie des travaux se fera en juillet-août.

- LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Le président informe du nouveau projet des lignes directrices de gestion qui visent à formaliser la politique RH de la collectivité (en matière d'emploi, de formations et de déroulement de carrière).

- SÉCURITÉ DES ENFANTS

M. Bernard propose de mettre en place des personnes (parents ou retraités) au passage piétons pour que les enfants traversent en toute sécurité devant l'école. Il étudie la faisabilité de cette proposition.

- DEVIS C.D.L.

M. Bernard propose un devis de C.D.L. d'un montant de 404 € HT pour l'acquisition de barrières de protection de chantier.

RÉSULTATS

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

1^{er} TOUR

Nombre d'électeurs : 1386
Nombre de votants : 504
Nombre de nuls et blancs : 26
Exprimés : 478

PARRA D'ANDERT / VUILLAUME	85
BAUD / MAHUT	70
BERNAZ / DOMINGUEZ	39
FABRETTO / VAILLANT	44
BAUD-ROCHE / DEAGE	240

2nd TOUR

Nombre d'électeurs : 1389
Nombre de votants : 418
Nombre de nuls et blancs : 28
Exprimés : 390

PARRA D'ANDERT / VUILLAUME	168
BAUD / MAHUT	222

RÉSULTATS

ÉLECTIONS RÉGIONALES

1^{er} TOUR

Nombre d'électeurs : 1386
Nombre de votants : 501
Nombre de nuls et blancs : 27
Exprimés : 474

UNION ESSENTIELLE	0
L'ÉCOLOGIE C'EST POSSIBLE	74
LUTTE OUVRIÈRE	8
AURALP	46
L'ALTERNATIVE EN AUVERGNE RH	54
LA RÉGION AVEC TOUTES SES FORCES	215
AGIR POUR NE PLUS SUBIR	0
ENSEMBLE POUR NOTRE RÉGION	20
RASSEMBLEMENT NATIONAL	57

2nd TOUR

Nombre d'électeurs : 1389
Nombre de votants : 419
Nombre de nuls et blancs : 11
Exprimés : 408

L'ÉCOLOGIE C'EST POSSIBLE	143
LA RÉGION AVEC TOUTES SES FORCES	221
RASSEMBLEMENT NATIONAL	44





Marquage des voiries à la suite de l'acquisition d'une machine par le SIVOM Armoiy Le Lyaud.



Nettoyage des voiries



Entretien des ronds-points

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.

Depuis le 19 avril 2021, vous avez pu le constater, l'éclairage public s'éteint toutes les nuits de 23 h à 5 h.

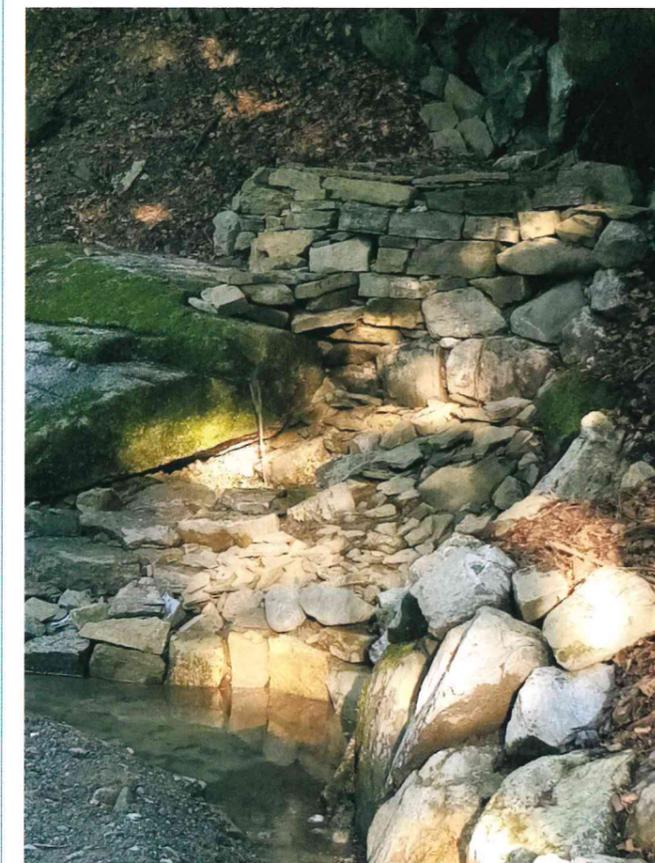
Le Lyaud rejoint ainsi la liste des nombreux villages qui ont pris cette décision.

Veillez à être bien visibles si vous circulez à pied la nuit et soyez prudents au volant.



RÉFECTION DU BASSIN DES PLANS

Une fontaine en pierre a été réalisée et fournie par M. François DETRAZ des Chambrettes. Celle-ci a été posée sur la route forestière, au lieu-dit "Bassin de Plan", par les employés du SIVOM qui ont réalisé un remarquable aménagement.



Aménagement de la voirie de la maison d'autonomie



Currage annuel des grilles des eaux pluviales

Mise en service du self

Depuis la rentrée de Pâques, les enfants de l'école élémentaire déjeunent dans le nouveau self.

Le service est plus fluide, l'ambiance plus calme, les enfants ont le choix des entrées et desserts. La récréation est plus longue. De quoi faire l'unanimité auprès des élèves et du personnel.

Pour faciliter le débarrassage, deux nouvelles poubelles seront installées pendant les vacances d'été. Elles permettront aussi d'améliorer le tri des déchets.



UN NOUVEAU PLAN D'ADRESSAGE POUR NOTRE COMMUNE

Fiabiliser les adresses afin que les services de proximité puissent intervenir dans les meilleures conditions, notamment grâce à l'utilisation des moyens modernes de géolocalisation.

Afin de répondre à la mise en conformité des règles d'adressage, afin d'améliorer l'accès aux soins (pompiers, ambulance...), aux services à la personne, à la distribution des colis/courriers et aux services de sécurité, la municipalité doit modifier les noms de certaines voies et leur attribuer une nouvelle identification.

Les axes concernés sont principalement des voies en antenne ou en dérivation de plus de 3 maisons.

Le nouvel adressage sera conforme aux préconisations de

la régie de gestion des données des Pays de Savoie (cahier des charges commun à La Poste, à l'Institut Géographique National - cartes IGN -, au Service Départemental d'Incendie et de Secours - SDIS - et à la Direction Générale des Finances Publiques - DGFIP -). La mission a été confiée au cabinet CICL de Villaz. Un groupe a été constitué au sein du conseil municipal afin de coordonner le travail avec le cabinet CICL.

Si vous êtes concernés, vous serez prochainement contactés.

Résidence d'autonomie

Mardi 13 avril le conseil municipal a été invité à visiter la résidence d'autonomie.

Au pied du groupe scolaire, "Le Vallon des Vouas" est géré par Odelia Association qui a également en charge l'EHPAD "Le Verger de Coudry" de Cervens. Il s'agit d'une structure privée à but non lucratif. Cette maison s'adresse à des seniors autonomes qui souhaitent se rassurer, rompre un isolement... L'idée s'apparente à un système de colocation : chaque résident aura sa chambre privée avec kitchenette, salle de bain et petite terrasse. L'ensemble des résidents pourra se retrouver dans de spacieux espaces communs : grande cuisine, salle à manger, salon, salle d'animation, buanderie... Un terrain de pétanque a également été installé et un potager commun est en projet. Le repas de midi et une soupe pour le soir seront livrés. Des animations seront également proposées dans la prestation. La structure n'est pas médicalisée, si besoin, chaque résident pourra faire intervenir des partenaires extérieurs (infirmiers, kinés...), tout comme on le ferait en maison individuelle.

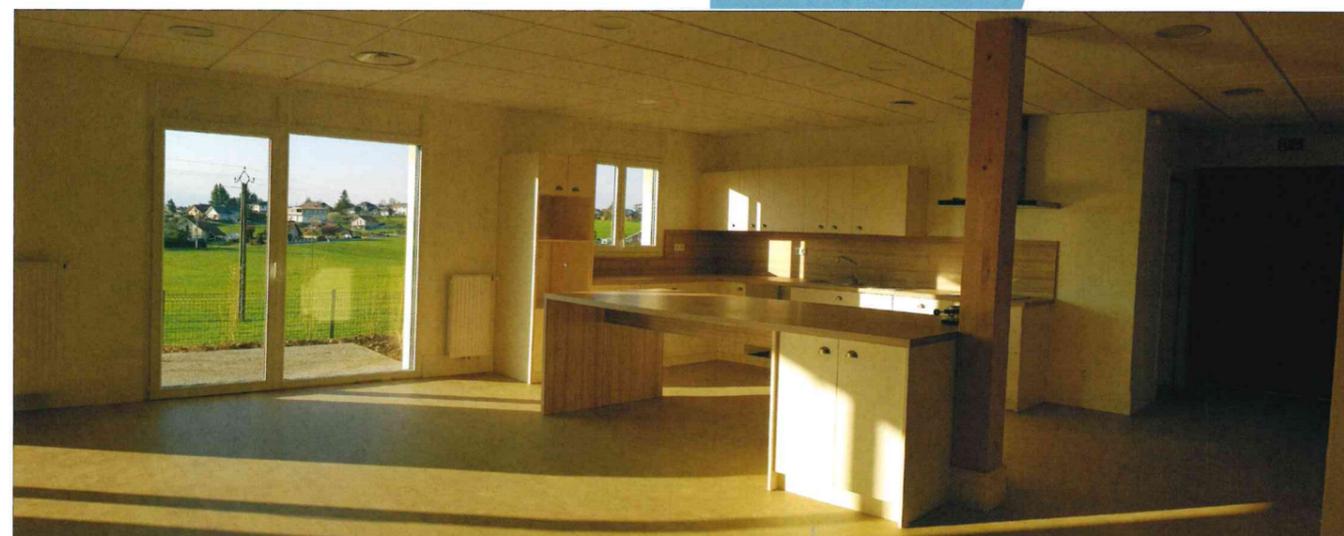
Une animatrice et son conjoint seront logés sur place et veillera au bien-être des résidents. La salle d'animation pourra également être privatisée par les résidents pour, par exemple, recevoir leur famille.

On ressort de la visite de cette maison avec le sentiment que des beaux moments joyeux et d'entraide vont s'y dérouler. L'espace commun, spacieux, ouvert sur les champs et très lumineux invite à la rencontre, au partage et la mise en place de projets communs. Les espaces privés permettent le respect de l'intimité de chacun.

Merci à Monsieur Laurent QUEGUINER, directeur adjoint de la structure, pour la visite !

Vous pouvez le contacter aux coordonnées ci-dessous pour plus de renseignements.

Laurent Queguiner :
06 42 57 60 34
lqueguiner@odelia.eu
www.odelia.eu



AIDE INFORMATIQUE

Didier COUCKE propose son aide bénévole aux personnes qui ont des problèmes d'utilisation avec leur ordinateur, smartphone, tablette, laptop.

Chef d'entreprise retraité, il était responsable de l'informatique réseau de son entreprise. Spécialisé Mac, il a également une très bonne expertise sur PC.

Aide pour les logiciels et applications, utilisation de WhatsApp, Messenger, Skype, etc...

Aide pour les boîtes mail, comptes google, etc...

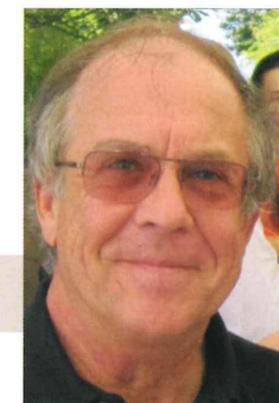
Aide pour les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Flickr, etc...

Pas d'interventions sur le matériel hormis changement de piles pour les ordinateurs et pour les interventions mineures (batteries...).

Tél. 06 08 28 27 54

Heures d'appel : 9 h - 11 h 30 / 14 h - 18 h

Ne garantit pas la réussite mais le suivi et le sérieux.



NOUVEAU: LE LYAUD



sam. 14 AOUT

8h30 - 13h30

Producteurs locaux, artisans
et petite restauration à midi.

Cross des Hermones

Après une année blanche en 2020, la commission Sports et Loisirs prépare le Cross des Hermones qui devrait normalement avoir lieu cette année le samedi 6 novembre pour la course des jeunes et le dimanche 7 pour les adultes.

Infos et inscriptions jeunes et adultes sur :
www.chronitop.run



Journée nationale du "Souvenir des victimes et des héros de la déportation"

La journée nationale du Souvenir des victimes et des héros de la déportation en présence de nombreux élus (Mme ASTRID BAUD ROCHE, conseillère régionale, M. JEAN-BAPTISTE BAUD, conseiller régional, Mme MARION LENNE, députée de Haute-Savoie, M. PATRICK BERNARD, maire d'ARMOY, M. BERNARD NEPLAZ, représentant des anciens

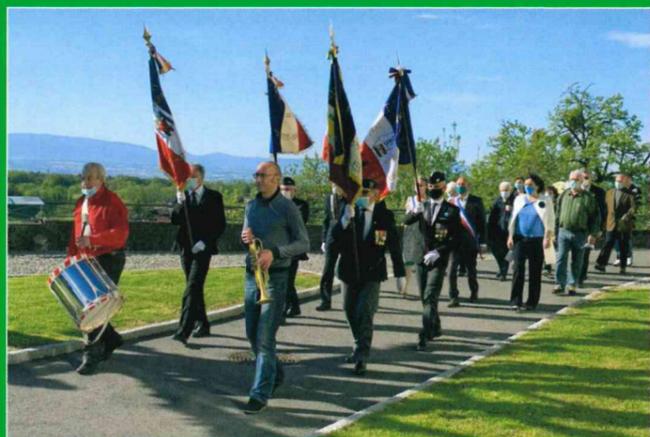
combattants, ainsi que M. JOSEPH DEAGE, maire du LYAUD) a été l'occasion d'honorer la mémoire de tous les déportés et de rendre hommage à leur sacrifice. Cette journée a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur, les leçons qui s'en dégagent pour que de tels faits ne se reproduisent plus.



Cérémonie du 8 mai

C'est sous le soleil que la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 s'est tenue devant le monument aux morts, au son du tambour et du clairon. Le 76^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde Guerre Mondiale en Europe ont été célébrés en

présence des portes-drapeaux, du maire du Lyaud JOSEPH DÉAGE, de la députée MARION LENNE, des conseillers régionaux ASTRID BAUD-ROCHE et JEAN-BAPTISTE BAUD, des habitants et de l'équipe municipale.



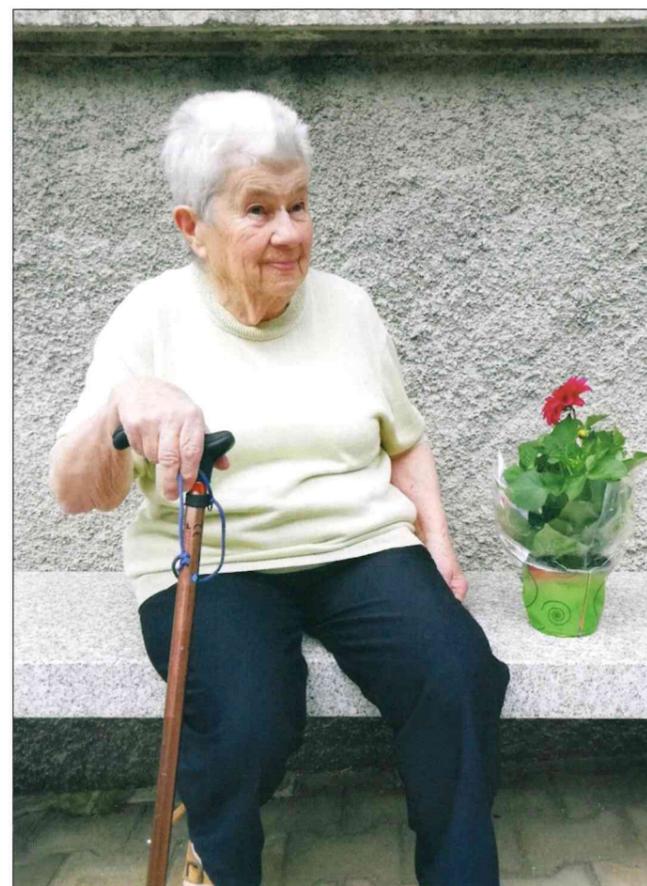
Nettoyage de printemps

En raison de la situation sanitaire, la commune n'a pas pu faire appel aux habitants pour le traditionnel nettoyage de printemps. Les élus se sont répartis des secteurs qu'ils ont nettoyés avec l'aide de leurs proches. Une bonne surprise : les sentiers pourtant plus prisés depuis le premier confinement se sont révélés plus propres que les années précédentes. Un même constat a été fait dans les rues du village. Merci pour votre civisme.



Fête des Mères

Comme chaque année, à l'occasion de la fête des mères, une fleur a été offerte à toutes les mamans du village.



AS le Lyaud-Armoy Foot

Après une saison blanche, sans championnat, sans entraînement, sans réunion de comité, c'est enfin la reprise pour les footballeurs.

Tout en respectant les gestes barrières, joueurs, éducateurs et dirigeants se sont réjouis de pouvoir reprendre l'entraînement dans une ambiance conviviale. Les stades ont retrouvé leurs animations, en particulier celui d'Armoy qui vient d'être sécurisé par l'abattage des pins dangereux (merci à la municipalité d'Armoy). Des stages, des tournois et des matchs amicaux sont prévus cette fin de saison en préparation de la saison prochaine qui, on l'espère pourra aller à son terme.

REPRISE OFFICIELLE DES CHAMPIONNATS EN SEPTEMBRE.

Cette saison a, hélas, été marquée par l'absence du tournoi des jeunes et de la fête de l'été qui permettaient d'assurer les besoins financiers du club. La très bonne gestion antérieure et l'apport de subventions exceptionnelles des deux municipalités ont permis d'atténuer le déficit en attendant des jours meilleurs.

Pour les nouvelles inscriptions, merci de contacter Julien DUSSART au 07 70 60 62 72.

Bon été à tous, prenez un bon bol d'air et rendez-vous cet automne autour des terrains de foot.



Le 4 juin à Perrignier, les U13 sont arrivés 2^e du tournoi.



Tennis

Une activité qui permet de profiter de l'air frais et de la lumière est bénéfique à la fois pour l'organisme et pour l'humeur. Notre association Tennis club Armoy Le Lyaud a pour double objectif de proposer l'apprentissage d'une activité sportive conviviale. Cela permet d'animer la vie de nos villages par la pratique du tennis et ainsi favoriser le rapprochement de ses habitants.

En tant qu'activité extérieure encadrée en respectant l'application du couvre-feu et dans le protocole sanitaire en vigueur (2 m de distanciation), nous avons pu maintenir une activité régulière. Le tennis reste un sport qui fait autant rêver les parents que les enfants dès l'âge de 5 ans.

La volonté de l'association est "d'apprendre en s'amusant" avec des cours qui se déroulent le mercredi après-midi. Pour ceux qui commencent à jouer au tennis, prise de contact avec la raquette et apprentissage des règles de jeu et techniques de base (coup droit, revers, volée, service).

Vient ensuite l'amélioration de la technique ainsi que l'apprentissage des différentes tactiques de jeu, pour faire des matchs et se confronter aux autres, tout en s'amusant.

LES COURS DE TENNIS REPRENDRONT LE MERCREDI 1^{er} SEPTEMBRE 2021.

Ecole de musique

L'année 2020-2021 de l'école musicale intercommunale l'Echo du Haut Chablais touche à sa fin.

Certains professeurs ont pu reprendre en présentiel et ceci a été fort apprécié.

Nous allons rembourser, en partie, certains élèves qui n'ont pu suivre en distanciel sur la durée et les élèves des cours collectifs qui ont été longtemps suspendus.

Nous espérons de tout cœur que l'année 2021-2022 sera une année tout simplement standard, et sereine, avec une belle audition et une très festive fête de la musique dans nos villages !

Nous remercions les mairies de Le Lyaud et d'Armoy pour leur indéfectible soutien, ainsi que le département.

Nous avons gardé bien au chaud nos idées nouvelles, nos projets qui se sont malheureusement vus freiner bien vite, et espérons pouvoir, sous peu, partager avec vous cette dynamique.

Faites-vous connaître comme bonne volonté, même ponctuelle, pour intégrer le bureau (nécessaire soutien logistique à l'équipe pédagogique) !

Notre Assemblée Générale annuelle s'est tenue le jeudi 17/06.

Nous remercions les professeurs : Elisabeth, Olivia, Florent, Florian et David pour leur investissement et leur

Cette saison a été impactée par une baisse du nombre d'adhérents qui suivent les cours. Néanmoins, nombreux sont ceux qui ont rejoint l'association pour profiter librement de l'activité en plein air, sur les deux courts extérieurs des communes du Lyaud et d'Armoy.

Tarifs à l'année :

- 50 € pour une adhésion couple ou famille.
- 35 € pour une adhésion individuelle.

Pour tous renseignements et inscription : gdtennis@hotmail.fr ou au 06 10 97 43 93.

Guillaume Dupraz



persévérance. Nous remercions également les parents qui ont dû encadrer et gérer ces cours en visio et enfin nous félicitons les élèves qui ont redoublé d'efforts pour continuer leurs apprentissages.

Nous pouvons déjà annoncer que les cours d'éveil musical se poursuivent dès septembre 2021.

Nos informations d'inscription pour l'année prochaine seront sur notre page facebook et l'affichage communal.

Au plaisir de vous retrouver, bel été à tous.



Association des Parents d'Élèves

L'Association des Parents d'Élèves de l'école d'Armoyle Lyaud, habituellement, organise une dizaine de manifestations tout au long de l'année dont le loto, la belote, les lasagnes à emporter, le vide-greniers, etc...

Cette année, avec les restrictions sanitaires, seulement 4 manifestations ont pu être menées :

- Les calendriers avec les photos des enfants du groupe scolaire d'Armoyle Lyaud illustrés par Elodie BALANDRAS.
- La vente de pain d'épices de FORTWENGER qui a remporté un franc succès.
- Les sapins de Noël en décembre avec retrait sur RDV.
- Les serviettes de bain avec les dessins de tous les élèves de l'école.



Nos traditionnels "goûters crêpes" des veilles de vacances ont été annulés sauf celui de la Toussaint.

La kermesse des élèves, dernière manifestation de l'année a pu être maintenue et s'est tenue samedi 3 juillet. Malgré une journée pluvieuse, les familles ont répondu au rendez-vous, heureux de retrouver cette joyeuse animation. Les enfants ont pu faire des balades à poney, des initiations à la zumba, de la pêche aux canards, des parcours avec miroir, ... Les jeux de casse-boîtes, de fléchettes, l'atelier du goût et le stand de tatouages ont également eu beaucoup de succès. Les parents ont pu profiter de la buvette et du barbecue.



Notre Assemblée Générale se tiendra fin septembre pour faire le bilan de cette petite année. Nous aurons besoin de nouveaux membres car, comme chaque année, certains parents quitteront l'association du fait de l'entrée au collège de leur enfant.

L'APE vous souhaite un bel été avec vos proches et espère vous retrouver toutes et tous dès septembre 2021.

Contact APE : ape.armoylelyaud@gmail.com



Goutte de Vie

Association des donneurs de sang
Armoyle-Le Lyaud



Avec les ponts du mois de mai et les congés d'été qui approchent, les réserves s'affaiblissent. L'Établissement français du sang (EFS) a donc besoin de vous et lance un appel d'urgence !

Malgré le contexte sanitaire, nous devons rester mobilisés et continuer à donner régulièrement.

Il est donc important que le plus grand nombre de donneurs entende l'appel et se déplace, particulièrement les personnes des groupes O & B.

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour soigner les patients. L'EFS et les malades ont besoin de la solidarité de tous !

Mobilisez-vous aussi souvent que possible !
Prenez le temps de sauver des vies.
Partagez votre pouvoir, donnez votre sang.

Les prochaines collectes au Lyaud :

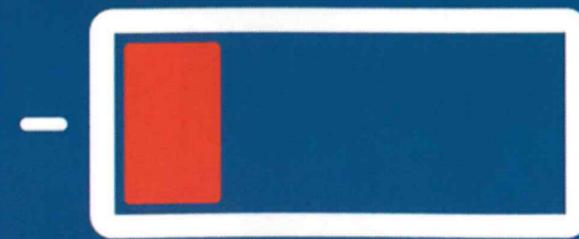
- 29 octobre
- 22 décembre

Merci pour votre solidarité.



Merci aux bénévoles

**DON DE SANG
MAINTENANT
C'EST URGENT**



**+ RÉSERVES
FAIBLES**

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !



Randonnée partagée au Lyaud le jeudi 22 avril 2021 Par monts et par Vous

Toujours à la recherche d'itinéraires de randonnées agréables, avec des centres d'intérêts patrimoniaux et sans trop de difficultés techniques, les bénévoles de l'association ADRET ont trouvé sur la commune du Lyaud de jolis itinéraires de balades pour accompagner des personnes en situation de handicap. D'étangs en marais, de landes en forêts, les sentiers bien entretenus permettent de découvrir des paysages variés et bucoliques au cœur d'une campagne préservée.

ADRET (Atelier Découverte de la Randonnée et de l'Environnement pour Tous) est une association basée à Habère-Poche qui s'est donnée pour mission d'accompagner en randonnée des personnes en situation de handicap, en particulier à l'aide de joëlettes, ces drôles de machines à une roue qui passent partout où passe un VTT. Une activité appréciée des personnes qui ne sortiraient plus de chez elles sans cette opportunité. Les bénévoles habitent dans un très large rayon, cette sortie était organisée par l'équipe du Léman. D'ailleurs, si vous avez envie de vous rendre utile, vous pouvez nous rejoindre, nous ne sommes jamais de trop.

Pour nous contacter :
Philippe Munier, président de l'association
philippemunier@club-internet.fr
adret.weebly.com

A bientôt peut-être, et dans tous les cas, au plaisir de vous croiser sur vos jolis chemins.



Dire que cette saison 2020-2021 fut compliquée est un doux euphémisme ! Les espoirs après la reprise de septembre ont été vite douchés : deux autres reconfinements... La galère pour tout le monde. Entre les gouttes, le Foyer et ses animateurs ont fait ce qu'ils ont pu, avec des ouvertures très partielles et des casse-têtes quant à ce qui était autorisé ou non (enfants ou adultes ? Nombre maximum ? Dedans ou dehors ? Avec ou sans matériel ?). L'avis des autorités a été souvent sollicité. Quand ce fut possible, les animateurs, très investis, ont proposé des cours en ligne. Merci à eux.

Le bureau du Foyer est bien conscient que ce n'était pas toujours facile pour les adhérents, certains n'ayant pas d'accès internet, par exemple. Les activités pour les enfants, les séances culture et détente ont repris depuis le 19 mai. Les séances sportives en intérieur pour les adultes ont repris depuis le 9 juin.

Un bilan sera fait et un remboursement sera effectué pour chaque adhérent au prorata des cours qui n'ont pas pu être rattrapés ou suivis en ligne. Merci aux municipalités et au conseil départemental pour leurs subventions !

Optimistes, nous commençons à préparer la saison prochaine, avec les mêmes activités hebdomadaires proposées. Deux nouveautés à la rentrée : Espagnol (avec Marielle FERNANDEZ-HUGONIN, qui assurera aussi l'activité anglais à la place de Florence MAY qui nous quitte pour d'autres projets), et cirque (avec Franck DEVAUX) pour les enfants de 5 à 11 ans.

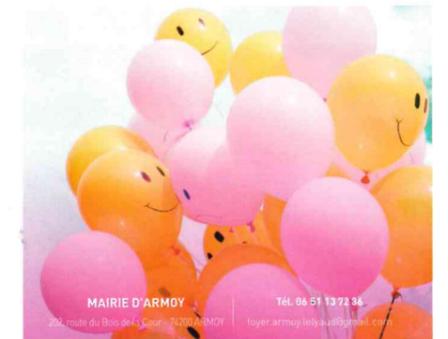
Nous vous attendons nombreux pour les inscriptions de la saison 2021-2022 qui auront lieu :

- Samedi 4 septembre de 9 h à 11 h 30 (vous pourrez rencontrer les animateurs) et de 14 h à 16 h 30, salle polyvalente d'Armoys.
- Mercredi 8 septembre de 17 h à 19 h, salle de réunions sous la mairie d'Armoys.
- Tous les mardis de 9 h à 12 h, lors des permanences du foyer, salle de réunions d'Armoys.

L'exposition artisanale d'automne, qui n'avait pu se tenir l'an dernier, est programmée les 23 et 24 octobre... si le ciel ne nous tombe pas sur la tête. Artisans amateurs, visiteurs, préparez-vous !

Hélène assure la permanence du Foyer tous les mardis de 9 h à 12 h (hors vacances scolaires), salle derrière la mairie d'Armoys :
06 51 13 72 36
foyer.armoy.lelyaud@gmail.com


FOYER RURAL CULTUREL
Armoys - Le Lyaud
Activités 2021-2022



Silences

*Je peins ton absence
Sur la ligne d'horizon.
J'écris tes silences
Sur le mur du son.*

Bertrand Verrier,
50 ans, Lyaud

Grand Prix Poésie

Le palmarès du Grand Prix Poésie RATP 2021 a été dévoilé. Le poème de Bertrand Verrier figure parmi les 100 finalistes sur 9 753 textes envoyés du 29 mars au 2 mai dernier par des poètes de tous âges et de toutes les régions de France.

Son poème sera publié dans le recueil du Grand Prix Poésie RATP 2021, édité en partenariat avec Gallimard.

Les 100 poèmes finalistes sont consultables dès à présent sur le site : www.ratp.fr/grandprixpoesie.

**UNE AIDE FINANCIÈRE
POUR PASSER VOTRE PERMIS DE CONDUIRE**

Vous avez entre 16 et 18 ans et souhaitez passer votre permis de conduire ou votre conduite accompagnée en 2020 ? Engagez-vous dans une action citoyenne aux côtés du Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Thonon Agglomération et bénéficiez en contrepartie d'une aide financière de 475 € directement versée à votre auto-école. Cette opération implique votre participation à une session de formation (trois après-midis au mois d'octobre) et votre contribution à l'organisation d'un événement relatif à la prévention routière ou à la promotion de l'écocitoyenneté.

PLUS D'INFOS :

- A Bons-en-Chablais :
Le Méli-Mélo - 178, avenue de la Gare
04 50 35 16 74
- A Douvaine :
Espace associatif et culturel - Avenue du Stade
04 50 35 62 29
- A Thonon - 8, avenue Saint-François-de-Sales
04 50 26 22 23

THONON
agglomération



Retirez dès à présent votre dossier d'inscription au BIJ ou sur www.thononagglo.fr et retournez-le dûment complété avant le 31 août 2020.

LE BIJ VOUS INFORME...

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous avez besoin d'informations et de documentation ? Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Thonon Agglomération où l'un des informateurs jeunesse vous recevra pour aiguiller vos projets d'études, d'emploi, de formation, de volontariat, de séjour à l'étranger... Vous y trouverez également toutes les infos nécessaires pour votre santé, vos loisirs et vos démarches liés au logement. Tout au long de l'année, les conseillers du BIJ sont également à l'écoute des parents ou des professionnels de la jeunesse pour répondre à l'ensemble de leurs questions (bij@thononagglo.fr).

LE BIJ - 3 SITES POUR VOUS ACCUEILLIR :

- A Bons-en-Chablais
178, avenue de la Gare - 04 50 35 16 74
Le lundi de 15 h 30 à 18 h
- A Douvaine
Espace associatif culturel (avenue du Stade)
04 50 35 62 29
Du mardi au vendredi, de 14 h à 18 h
- A Thonon-les-Bains
8, avenue Saint-François-de-Sales - 04 50 26 22 23
Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h
Le mercredi, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

**ANTENNE DE JUSTICE ET DU DROIT :
UN SERVICE GRATUIT, ANONYME ET CONFIDENTIEL**

Coordonnée par Thonon Agglomération, l'Antenne de Justice et du Droit en Chablais est un lieu d'information sur les droits et les devoirs de chacun. Ouverte à tous, elle propose un accompagnement pour les victimes ainsi qu'un espace de résolution des conflits. C'est un service de proximité, gratuit, anonyme et confidentiel qui, pour chacun d'entre nous, permet :

- Une information sur mes droits et mes devoirs

Des juristes vous renseignent sur des questions relatives au droit du travail (contrats de travail, procédures de licenciement...), au droit de la famille (pensions alimentaires, PACS, séparations...), au droit locatif... Quant au Défenseur des Droits, il peut vous aider si vous êtes victime d'une discrimination, si vous avez un litige avec un service public, si vous souhaitez garantir les droits d'un enfant... La Chambre interdépartementale des Notaires des Savoie assure une permanence juridique mensuelle. Un notaire vous délivre des informations au sujet de la donation, du rachat de bien en cas de divorce, du droit des successions...

Sur recommandation des juristes de l'Antenne de Justice et du Droit

L'association Service Social Familial Migrants (ASSFAM) vous reçoit pour répondre à vos demandes en termes de droit des étrangers. Un juriste vous informe et/ou vous accompagne (administrativement) au sujet de la régularisation du séjour en France, du renouvellement du titre de séjour, du regroupement familial, de la naturalisation, etc...

- Une aide quand je suis victime...

Le service d'aide aux victimes assuré par l'association AVIJ des Savoie vous informe et vous aide dans vos démarches si vous êtes victime de menaces, de violences, de vols, d'escroqueries, de discriminations...

- Un rendez-vous pour résoudre un litige

La conciliation civile vous offre la possibilité de régler à l'amiable un litige vous opposant à votre propriétaire, votre voisin, un artisan...

ANTENNE DE JUSTICE ET DU DROIT EN CHABLAIS

10, chemin de Morcy - Tour N° 15 - La Versoie
74200 Thonon-les-Bains - Tél. 04 50 17 04 82
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.
(sauf le jeudi matin : ouverture à 9 h 30)

PRIME DE CHAUFFAGE

Remplacez votre ancien chauffage fioul ou bois par un appareil performant au bois, solaire ou pompe à chaleur.
* 2000€ sous conditions de ressources.

... pour le collège



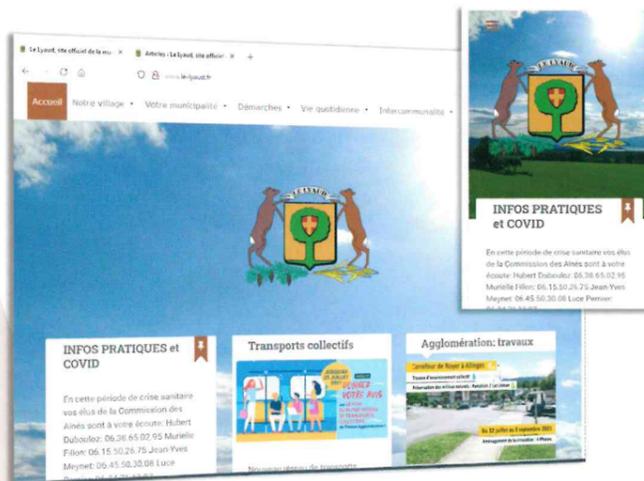
Bonne réussite à eux !

Nouveau site internet

Depuis début juillet, la mairie a un nouveau site internet. Notre ancien site avait en effet besoin d'un coup de neuf pour pouvoir continuer à fonctionner et à répondre aux nouvelles exigences internet. La navigation et le design ont été retravaillés, le contenu est resté sensiblement le même.

VOUS POUVEZ Y TROUVER :

- L'actualité et l'agenda de la commune ainsi que les archives des anciens articles (depuis 2013),
- Des informations historiques et démographiques sur notre village,
- Les plans de la commune et des sentiers,
- L'ensemble des bulletins municipaux depuis 1987,
- Les comptes rendus des conseils municipaux depuis 2016,
- Les projets en cours,
- Les résultats électoraux,
- Le déroulé des démarches administratives, sociales et techniques relevant de la mairie,
- Les listes des associations, des structures de sports et loisirs, des commerces, des structures d'accueil, des services, ...



L'arrivée de ce nouvel outil est l'occasion de renouveler nos remerciements à Benjamin Colon qui avait réalisé et administré la version précédente, dont le riche contenu a pu être réutilisé.

Bonne navigation !

Début 2021



Naissances

* BIENVENUE *

LE THUAUT Ancelin, né le 13 février 2021
GOYAU GRIVON Elwina, née le 30 mars 2021
BOUCHET Lénie, née le 30 juin 2021.

Mariages

* FÉLICITATIONS *



GULOT Thomas et POLUGIC Marina,
mariés le 10 avril 2021
BOUCHET Thomas et BRON Céline,
mariés le 24 avril 2021
PAUTET Olivier et MELON Christelle,
mariés le 15 mai 2021
ABRAM Olivier et PELLIEUX Corinne,
mariés le 22 mai 2021

Décès

* SOUVENIRS RESPECTUEUX *



MEVIAL Stéphanie, décédée le 21 janvier 2021
FOURNIER Michèle épouse BERGON, décédée le 16 février 2021
ROUSSON Alain, décédé le 09 mars 2021
CHECHE Cristian-Daniel, décédé le 29 juin 2021
BIJASSON Marie épouse BOUCHET, décédée le 30 juin 2021

Transports en commun

BUS (ligne régulière SAT n°111) DU LUNDI AU VENDREDI (sauf jours fériés)

Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 7 h 18

-> Arrivée à Thonon, Place des Arts à 7 h 30 (vacances scolaires)

Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 8 h 20

-> Arrivée à Thonon, Place des Arts à 8 h 45 (période scolaire)

Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 14 h 06

-> Arrivée à Thonon, Place des Arts à 14 h 20

Départ de Thonon, Place des Arts à 12 h 20

-> Arrivée au Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 12 h 32

Départ de Thonon, Place des Arts à 18 h 15

-> Arrivée au Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 18 h 30

Interprétons la Nature

Il paraît que sur les sentiers du **Lyaud**, la nature laisse apparaître des **personnages fantastiques**, des **animaux merveilleux**, que seuls, des yeux de poètes peuvent remarquer.

Alors, à vous de jouer, promenez vous et laissez votre âme d'enfant déceler une forme originale ou biscornue, qui dévoile à travers un arbre, une souche, un rocher... la forme d'un être **imaginaire** !

Tous les promeneurs de tous âges sont invités à partager leurs découvertes à l'aide de photos. Celles qui seront sélectionnées permettront à la commission sentiers de mettre en valeur l'être **fantastique** avec le nom du **célèbre découvreur** !

Ouvert à tous - Date limite 31 décembre 2021

> Adresser en mairie votre photo avec nom, prénom, téléphone et mail

> 1 photo par participant prise le long des sentiers banalisés de la commune (à l'aide du plan)

> L'arbre, le rocher... doit se trouver au bord du sentier ou à moins de 10 mètres maximum et facilement accessible.

> Adresse mail de la mairie: mairie.lyaud@orange.fr



RÈGLEMENTATIONS

Hauteur des plantations

Une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (de basse tige) ne dépassant pas 2 mètres.

Une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dit de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est implanté l'arbre jusqu'à la pointe.

En présence d'un mur :

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espalier de chaque côté du mur séparatif sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance mais ne pourront dépasser la crête du mur.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin.

Ces demandes ne peuvent être effectuées que par un propriétaire ou son usufruitier. Un locataire ou un fermier ne sont pas habilités.

NOUS RAPPELONS QUE LES HAIES EN BORDURE DE VOIRIES DOIVENT ÊTRE TAILLÉES PAR LES PROPRIÉTAIRES.

Les haies végétales doivent être constituées d'espèces locales variées (charmilles, ...). Les haies régulières de conifères (thuyas...) sont interdites.

Travaux bruyants

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non-exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- les samedis et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

Les travaux bruyants sont interdits le dimanche.



Poubelles ménagères

Pour éviter que les sacs poubelles ne soient éventrés par les animaux et les déchets répandus sur la voie publique, il est recommandé aux particuliers d'utiliser des containers. Ceux-ci doivent être retirés de la voie publique après la collecte.

Déchetterie

Il est vivement conseillé d'utiliser des filets ou des bâches sur votre remorque afin que les déchets verts (branchages, feuillages...) ne tombent pas sur la voie publique. Merci de votre compréhension.



Nos amis les chiens

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite : trop de chiens errent dans la commune. Les sacs d'ordures ménagères sont déchirés.

Le Champ Dunant fréquenté par les enfants est interdit aux chiens.

Les propriétaires sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux sur les trottoirs.

Nous demandons ainsi aux propriétaires de respecter l'environnement des riverains et de tous.



MAISON MÉDICALE

18, route des Cathelins - 74200 LE LYAUD

Orthophonistes :

RODET Lore
SAGE Benoite 07 56 86 75 74

Kinésithérapeute : LANDAT Audrey
Tél. 04 50 73 25 97

Ostéopathe : BOËCHE Marc-Antoine
Tél. 06 63 72 00 48

NOS ASSOCIATIONS

Viens taper dans le ballon avec nous !

Le Président : Louis BEL au 06 45 94 03 12
Président du groupement ALP.es (Armoy / Le Lyaud / Perrignier) pour les catégories U15 - U 17 - U19 : Cyril BURDINAT
Les vétérans avec Fred BORETTI au 06 80 64 71 76

Roland GARROS bientôt pour toi !

Contact : Guillaume DUPRAZ
au 06 10 97 43 93.

Tu veux prendre l'air ?

Alors chasse
avec Michel MIGLIASSO au 04 50 73 95 12.

Être ou ne pas être...

Théâtre "Les Mots Dits" avec François GALLAY
au 04 50 70 56 99.

L'association des PARENTS D'ÉLÈVES t'attend !

au 06 82 47 40 41
avec Aurore GUYON.

Sports et Loisirs - Tu peux encore choisir !

Demande André JACQUEMOT, président
au 06 81 38 63 16

L'école de musique Le Lyaud / Armoy aimerait jouer avec toi...

Marion PERILLAT au 06 86 57 17 40
musiquelelyaudarmoy@gmail.com.

Les activités du Foyer Rural Culturel

Tél. 06 51 13 72 36
ou foyer.armoy.lelyaud@gmail.com

Une "GOUTTE DE VIE" glisse chez...

André VULLIEZ au 04 50 71 78 25.

L'association culturelle et sociale St-Nicolas

est prête à vous recevoir chez André CORNIER
(responsable location salle paroissiale) au 04 50 73 95 08.

Ski Club Chablais Nordic

pratique du ski de fond, loisirs et compétition
Président : J.-J. HENRY
Secrétaire adjoint : Hervé TESSIER au 06 77 09 46 59
www.chablaisnordic.com • chablaisnordic@orange.fr

Les Jardiniers de France

Christelle MELON au 04 50 71 29 57.

Les Incroyables Comestibles

Elisabeth ROCHETEAU au 06 74 96 01 26.

Vous avez les boules ! Nous avons la solution !

Club Lyaud pétanque
Président : Michel MIGLIASSO
06 33 94 92 42.

BLOC NOTES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

OUVERT :
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 h à 17 h
SAMEDI DE 9 h à 11 h 30.
MAIL : MAIRIE.LYAUD@ORANGE.FR
TÉL. 04 50 73 90 51.

SECRÉTARIAT DU SIVOM

OUVERT LE LUNDI ET VENDREDI DE 7 h 30 à 13 h
ET LE MARDI ET JEUDI DE 7 h 30 à 17 h.
TÉL. 04 50 73 97 84 - FAX 04 50 70 56 53
ARMOY-LE-LYAUD.SIVOM@WANADOO.FR

DÉCHETTERIE ALLINGES

HORAIRES D'ÉTÉ
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8 h à 11 h 45 ET DE 13 h 30 à 17 h 30
(SAUF LE MARDI FERMETURE À 18 h - FERMETURE TOUS LES JEUDIS)

HORAIRES D'HIVER

DU LUNDI AU SAMEDI DE 8 h 30 à 11 h 45 ET DE 13 h 30 à 17 h
(FERMETURE TOUS LES JEUDIS)
TÉL. 04 50 73 98 59

RDV DES POINTS PROPRES

ROUTE D'ARMOY - PARKING DU CIMETIÈRE
MOULIN D'AMPHION - ROUTE DES CHAMBRETTES.

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 04 50 71 09 20



MÉDECINS D'ALLINGES :
DR JULLIARD MARINA : 04 50 70 25 00
DR EUDES-CADDOUX MONIQUE : 04 50 70 55 55

CENTRE HOSPITALIER : 04 50 83 20 00

CABINET INFIRMIER DES ALLINGES : 04 50 70 50 44
CABINET INFIRMIER D'ARMOY : 04 50 71 77 59

PHARMACIE D'ALLINGES : 04 50 70 51 93

PÔLE SANTÉ ARMOY :
CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE : COUPEAU THIERRY : 04 50 73 78 53
ORTHOPHONISTE : BLUTEAU MARIELLE : 06 45 54 88 53

ADMR LES MOULINS

30, RUE DU CRÉT BARON - 74200 ALLINGES
TÉL./FAX 04 50 26 49 13

Comité de rédaction du bulletin

Joseph DÉAGE
Jean-Yves MEYNET
Emilie BON
Corinne CORBÉ-COUËDEL

Nermine JORDAN
Benjamin TOURNIER-DANIEL

*Les articles des associations ont été réalisés par leurs présidents.
Création et impression : Fillion imprimerie*

CONSULTEZ LE SITE INTERNET DU LYAUD
www.le-lyaud.fr

Vous y trouverez des articles et des photos sur les événements qui rythment la vie de notre village, un calendrier des rendez-vous à venir, un archivage des manifestations passées et des bulletins municipaux mais également tous les renseignements sur la municipalité, les associations, les services, vos démarches administratives...

